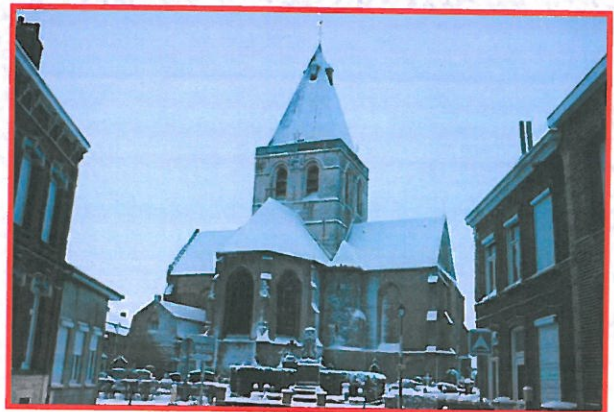


ZEGERS'INFOS



**Bonne
année**

2013





Mot d'Accueil

Chers lecteurs

A raison de 3 zegers'infos sur l'année 2011, vous semblez satisfait de cette cadence. Cependant, relater les événements des 4 mois précédents, n'est pas forcément satisfaisant. Mais, il est important pour l'équipe de rédaction de vous apporter l'ensemble des informations.

Vecteur par excellence de l'information municipale, le magazine de notre village se veut surtout le trait d'union entre l'ensemble des acteurs de notre village. Ce journal entend cultiver avant tout la proximité, le lien social, le vivre ensemble d'une communauté riche dans sa diversité afin que chaque habitant se trouve valorisé dans un projet partagé.

Le comité de rédaction est un groupe de 6 personnes qui fait l'identité du journal, qui lui donne sa légitimité et auxquels s'ajoutent essentiellement des militants associatifs qui apportent leurs articles pour enrichir ce journal. N'hésitez pas à profiter de cet outil d'expression et d'information qui contribue à construire l'identité collective de notre village.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui contribuent à faire vivre le Zegers'Infos. L'équipe de rédacteurs du zegers'infos vous souhaite à tous de trouver l'amitié, la chaleur, le partage et la solidarité en cette nouvelle année 2013.
Bonne lecture et merci pour vos encouragements !

Pour le comité de rédaction
Chantal Comyn- Jacques Devulder

Etat Civil

Naissances :

- Maëlys DASSONNEVILLE DEBUYSER de Rémi DASSONNEVILLE et Julie DEBUYSER
- Cléa STAESSEN de Benjamin STAESSEN et Céline DELAUTRE
- Flavie SIMOENS MUYL de Jérôme SIMOENS et Noémie MUYL
- Thibaut FIVEY de David FIVEY et Stéphanie WICKE
- Lana LEMAIRE DESOUTTER de Daniel LEMAIRE et Patricia DESOUTTER

Mariage :

- Jean-Marie NOTTER et Pauline GHEKIERE
- Vincent BYACHE et Marie-Christine DUVAL

Décès :

- Odette CATTYN
- Julien SWARTVAEGER



Le mot du Maire

Vous êtes officiellement, au 1er janvier 2013, 1484 à résider sur la commune. Je vous adresse à tous mes vœux les plus sincères afin que 2013 vous apporte joie, santé et prospérité.

En cette période plutôt morose, le rôle du maire et de la municipalité est d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux défis de demain et de répondre à vos attentes en termes de services et d'infrastructures. Je pense principalement aux projets en cours :

Le dossier de la salle de sports où le Cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage a présenté son programme ; la prochaine étape sera le choix de l'architecte afin de préciser davantage les différents éléments : matériaux utilisés, implantation, parkings, espaces verts... tout ceci en adéquation avec notre budget.

Quant aux travaux prévus sur l'Eglise, ils seront réalisés et budgétisés sur 2013 et 2014.

La municipalité prévoit de changer le revêtement du City Stade ; par la même occasion des pare ballons seront installés tout autour de cette infrastructure.

L'aménagement de l'espace situé près de la cantine sera poursuivi avec l'installation de jeux et de bancs. Une partie du terrain sera aménagée : des arbres fruitiers et des essences locales y seront plantés afin de réaliser un « verger de maraude » ainsi nommé car les fruits pourront être cueillis en toute liberté !

Le jury du concours départemental des villages fleuris nous a d'ailleurs félicité car Zegerscappel est un village propre et bien fleuri ! Ce compliment je vous le renvoie car vous y contribuez largement et je ne peux que vous inciter à continuer à préserver notre environnement.

Cependant, j'en profite pour rappeler que dans tous les domaines, il y a des lois et des règles de civisme et de sécurité. Trop souvent la municipalité déplore des travaux effectués sans demande de travaux ou permis de construire, des haies mal entretenues dangereuses pour la circulation, des fossés non respectés, des stationnements incorrects et dangereux.

Durant cette nouvelle année, j'espère donc que notre commune poursuivra son développement équilibré et harmonieux.

Enfin, je souhaite la bienvenue aux 27 nouveaux ménages qui se sont installés sur le village l'an dernier.

Béatrice RYCKEBUSCH



Relevé des décisions du Conseil municipal du 24 septembre 2012

Elevage porcin sur le territoire de la commune de Wormhout (M. FOORT JP)

Le conseil émet un avis favorable sous réserve du respect entier de la réglementation en matière d'épandage.

Aménagement foncier et de périmètre dans les communes d'Arnèke et de Zermezele avec extensions sur les communes de Wemaers-Cappel, Ochteezele, Zegerscappel, Rubrouck, Bollezele.

Après avoir pris connaissance du dossier, le conseil municipal donne un avis favorable sur l'engagement de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier envisagée sur Arnèke et Zermezele.

Salle de sports

Dans l'impossibilité d'acquérir 500 m² supplémentaires, une nouvelle implantation de la salle de sports a été faite par Cap Projet sans terrain de tennis et avec plus de places de parking (20 emplacements).

Aménagement du point recyclage

En date du 23 mai 2012, le conseil, sur proposition de la commission, a décidé de confier l'aménagement de la zone déchets à l'entreprise ETVA –TP de Bissezele pour un coût de 42 000 € TTC. Un contrat relatif à l'aménagement du point recyclage sera signé.

Bail emphytéotique – Cottage social des Flandres –2^{ème} tranche et 3^{ème} tranche

Aucun bail n'a été établi concernant ces 2 tranches de 8 logements et 6 logements.

Il y a lieu de régulariser et d'établir un bail emphytéotique entre le Cottage et la commune.

- d'une durée de 55 ans rétroactif à partir du 05 avril 2004 pour la tranche 2
- d'une durée de 55 ans rétroactif à partir du 02 juillet 2007 pour la tranche 3

Chaque bail est conclu moyennant une redevance d'un euro symbolique annuel (soit 55 €x2) payable en une seule fois.

Convention avec la Société Coopérative Agricole La Flandre

La Société Coopérative Agricole La Flandre donne son accord pour que dans le cadre du réseau d'éclairage public communal, des fourreaux et 2 lampadaires soient mis en place sur le terrain dont elle est propriétaire rue Verte à Zegerscappel.

Une convention sera établie entre la commune et la Société Coopérative Agricole La Flandre

Convention avec la EARL HAMEZ – Mr DEGRAND - EARL SWARTVAEGER

Suite aux inondations rencontrées en mars 2012, il est nécessaire de modifier un pont de champs rue des chats. Il convient donc de mettre en place une convention dans laquelle la EARL HAMEZ – M. DEGRAND et la EARL SWARTVAEGER donnent leur accord pour régler la valeur des buses au prorata. La commune quant à elle se charge de la mise en place.

Ce principe est appliqué dans toutes les communes, à savoir chaque agriculteur finance le matériel nécessaire afin de créer un pont leur permettant d'accéder à leur propriété.

Divers

Un arrêté pris pour « sécurité publique » sur la Prairie du Nord (la savane) y interdit la chasse.

Chaque association recevra un panneau et une bâche pour indiquer leur manifestation

Le comité des fêtes a remis, suite à la ducasse, aux 3 associations y ayant participé, un chèque de 980€/ association.

Relevé des décisions du Conseil municipal du 7 décembre 2012

Rénovation de l'Eglise

La commission d'appel d'offres réunie début octobre a désigné les entreprises retenues pour ce marché :

LOT 1 : Gros œuvre

Entreprise CAZEUX (Chapelle d'Armentières) pour un montant de 99 229.13 € TTC

LOT 2 : Charpente Couverture

Entreprise ECR (Esquelbecq) pour 92 648.44 € TTC

reprise de la charpente de la tour : 35 632 € HT

LOT 3 : Vitraux

Entreprise Julien SALMON (62-Laventie) pour un montant de 9798,17 € TTC

Le montant des travaux de rénovation de l'église s'élèvent donc à : 244 291.61 € TTC

Il est nécessaire de refaire un plan de financement pour la demande de subvention auprès du Conseil Général. Après consultation du receveur municipal, ces travaux peuvent être effectués sur un ou deux exercices budgétaires.

Projet de la salle de sports

Le programme technique détaillé du projet de construction de la future salle de sports est présenté aux membres du conseil qui soulignent la qualité du travail réalisé par l'équipe d'Assistance à Maître d'Ouvrage.

Un point financier sera fait sur ce sujet auprès du receveur municipal, notamment sur les capacités d'emprunt de la commune.

Refonte de la carte intercommunale – Projet de fusion des Communautés de Communes de la Colme, du Canton de Bergues, de Flandre (sans Ghyvelde) et de l'Yser.

Le Conseil municipal vote favorablement au projet de fusion par 11 voix pour et 1 voix contre.

Refonte de la carte intercommunale SIDEN SIAN - USAN- SIECF

Le Conseil municipal vote favorablement à la refonte de ces différents syndicats.

Convention entre la commune et la Brigade verte de l'AIPI

Le Conseil décide de renouveler la convention Brigade Verte AIPI pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013. Elle interviendra 10 jours sur la commune.

Convention déneigement

La convention de déneigement avec les agriculteurs exploitants de la commune est renouvelée.

Concours des maisons fleuries

Les conseillers acceptent à l'unanimité la répartition des différents bons d'achats remis aux participants au concours des maisons fleuries soit au total 225 €.

Face à la diminution importante du nombre d'inscrits depuis plusieurs années, le Conseil propose de mettre à l'honneur les lauréats lors de la cérémonie des vœux.

Bon d'achat pour les agents communaux

Les membres du conseil décident d'octroyer un bon d'achat d'une valeur de 40 € (30 € l'an dernier) aux 13 agents communaux ; bon d'achat à utiliser dans un commerce membre du Zénith.

Divers

La commune a obtenu la mention **BIEN** au concours départemental des villages fleuris, dans la catégorie 1500 à 2500 habitants.

La commune a été retenue pour le label « **Village Patrimoine** » pour la période 2012-2015.

Relevé des décisions du Conseil municipal du 18 décembre 2012

Personnel communal

Satisfait de son travail, le conseil municipal décide de titulariser à compter du 1^{er} janvier 2013 l'agent d'animation recruté en janvier 2012. Cet agent, Sonia Pouchelle, bénéficiera d'un contrat de 26 heures par semaine et s'occupera de la poste communale le matin, ainsi qu'un samedi sur deux. Il sera toujours responsable de la pause méridienne et du centre aéré aux petites et grandes vacances.

Evelyne LEFRANC a réussi son examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe. Le conseil prend acte et donne son accord pour procéder à son avancement de grade.

Au 1^{er} janvier 2013, le tableau des effectifs de la commune est donc le suivant :

- 1 rédacteur territorial
- 1 agent de maîtrise
- 1 adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe
- 2 adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe
- 4 adjoints techniques territoriaux de 2^{ème} classe
- 1 adjoint d'animation de 2^{ème} classe

Maison des assistantes maternelles

Après une année de fonctionnement, un point a été fait sur la Maison des Assistantes Maternelles. La situation financière de la MAM est étudiée ; le conseil accepte de ne pas réévaluer le loyer pour cette année 2013. L'association versera donc 150 € de loyer mensuel et 110 € de charges mensuelles. Un ajustement des charges sera effectué en fin d'année. Afin de contenir ces charges, quelques travaux seront réalisés.

Contrat de location de la salle polyvalente

Une nouvelle grille de tarifs et de nouvelles conditions ont été décidées par le groupe de travail réuni le 15 décembre. Les conseillers approuvent le nouveau contrat de location de la salle polyvalente ; ce contrat est disponible en mairie.

Assurance multirisque de la commune

Le contrat multirisque de la commune va être reconduit avec Groupama pour trois années. Il n'y a pas d'augmentation de la prime d'assurance pour l'année 2013.

Divers

Un point est fait sur les travaux effectués par les particuliers sur la commune qui ne déclarent pas leurs travaux en mairie. Ils sont en infraction et peuvent être sanctionnés. Il en est de même pour le stationnement gênant de certaines voitures.

Des barrières ont été mises en place par des riverains dans la ruelle Place du Jeu de Paume. Il sera demandé à ces personnes de retirer leurs barrières, car il s'agit d'un terrain communal.

Travaux

ZONE DECHETS



Déchets Verts



Compost



Verre

SIROM Flandre Nord

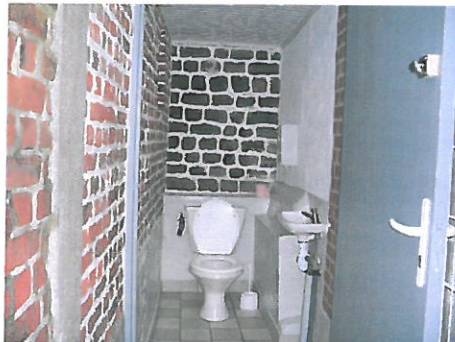
SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des Déchets Toxiques en Quantités Dispersées.

Les prochains passages du véhicule de collecte pour les habitants de votre Commune auront lieu, le jour du marché de WORMHOUT, en Déchèterie de WORMHOUT sise Voie romaine Steen Straete, de 9 H 00 à 12 H 00, aux dates suivantes :

Mercredi 6 février
Mercredi 15 mai
Mercredi 7 août
Mercredi 6 novembre

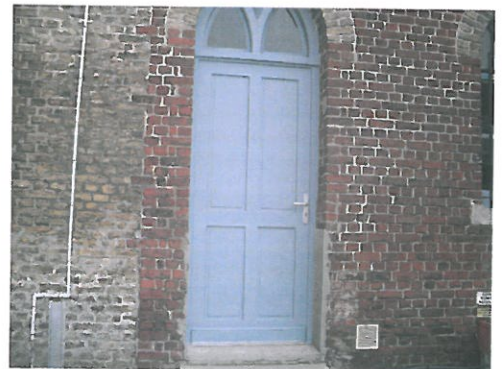
Autres
Relais - cartons



Sanitaire ouvert
au public



Réparation du chéneau



Porte de la sacristie



Mobilier école



Portique vélos

Du côté de nos commerçants ...



LES COMMERCANTS DE ZEGERSCAPPEL VOUS
SOUHAITENT
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2013

La vie locale

Conseil d'Administration le 25 septembre 2012

Après le conseil d'administration, une bonne nouvelle, Mélanie et Vincent VERMERSCH (LE MONOCLE) ont souhaité nous rejoindre dans l'association du ZENITH. Bienvenue à eux, dès maintenant, ils participent à notre quinzaine commerciale.



DU 15 AU 31 DECEMBRE « LE ZENITH EN FETE » CADEAUX « INSOLITES » pour 2 personnes

+ de 9000 euros en cadeaux et bons d'achats chez les commerçants participants
Le tirage a eu lieu le jeudi 3 janvier à Wormhout



La remise des lots a eu lieu le samedi 12 janvier à Wormhout

Les vœux du ZENITH auront lieu le mardi 15 Janvier 2013 à Wormhout
Liste des gagnants du « ZENITH EN FETE »

BECUE BOISSONS (03 28 68 92 30)

fermé le 5 février et du 18 février au 24 février inclus

- Cadeau « insolite » : Annie DELAUTRE (Esquelbecq)
- bon d'achat de 50 euros : Gilbert BEDAGUE (Spycker)
- bon d'achat de 30 euros : Michel MARCOTTE (Bollezeele)

BOUCHERIE TALLEU (03 28 68 97 97) fermé du 21 février au 03 mars inclus

- Cadeau « insolite » : Maryse COUVREUR (Zegerscappel)
- bon d'achat de 50 euros : Corinne DEWAELE (Zegerscappel)
- bon d'achat de 30 euros : Geneviève SYX (Zegerscappel)

CHEZ MARIE PIERRE (03 28 68 92 87)

fermé du 18 mars au 25 mars inclus

- Cadeau « insolite » : Christian SAINT MACHIN (Zegerscappel)
- bon d'achat de 50 euros : Colette VANPEPERSTRAETE (Zegerscappel)
- bon d'achat de 30 euros : Marie Claire DEGRAND (Zegerscappel)

LE MONOCLE (26 grand place)

- Cadeau « insolite » : Arnaud DUAMELLE (Zegerscappel)
- bon d'achat de 50 euros : Marcellin DEPUYDT (Zegerscappel)
- bon d'achat de 30 euros : Jean Luc DEPORTEERE (Zegerscappel)

MERCERIE DEVULDER EDITH (03 28 68 92 85)

fermé du 10 février au 13 février inclus

- Cadeau « insolite » : Mireille DESCHODT (Merckeghem)
- bon d'achat de 50 euros : Jacqueline LOOTVOET (Zegerscappel)
- bon d'achat de 30 euros : Anne Charlotte DENYS (Zegerscappel)

SALON LAURENCE (03 28 68 92 93)

pas de fermeture

- Cadeau « insolite » : Baptiste DEREMETZ (Esquelbecq)
- bon d'achat de 50 euros : Nicole ARNOULD (Steene)
- bon d'achat de 30 euros : Pierre RYCKEBUSCH (Zegerscappel)

SALON NATH'IF (03 28 22 15 50)

fermé du 16 février au 25 février inclus

- Cadeau « insolite » : Jean MISSIAN (Bollezeele)
- bon d'achat de 50 euros : Sabrina MARQUIS (Zegerscappel)
- bon d'achat de 30 euros : Isabelle DELAUTRE (Esquelbecq)

NOUVEAU

Le Monocle - Nouveau : petite restauration le midi
Ouvert tous les jours à partir de 9 heures
Fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée

Nouveau - les Voix du Nord, Journal des Flandres, Indicateurs, Echos de la Lys, Indépendant, seront disponibles au café LE MONOCLE en relais quand MARIE PIERRE fermera son commerce.

Le comité des fêtes

Bilan des festivités 2012:

Après la démission de notre président à l'assemblée générale de janvier, une grande partie des membres s'est mobilisée pour que nos traditionnelles fêtes communales se poursuivent. Nous avons alors désigné des pilotes pour chacune des manifestations avec un soutien particulier de certains conseillers municipaux.

14 avril: Le **banquet des aînés**, piloté par Martine G a réuni 116 convives dans une excellente ambiance. La distribution d'une soixantaine de colis aux absents a eu lieu courant mai.

17 juin : la **brocante** piloté par Lydie C. et Jacques D. avec la gratuité des emplacements pour la 3^{ème} année. Les 250 emplacements ont été pris. NOUVEAUTE cette année, le club de foot a organisé le même jour son **1^{er} tournoi de SIXTE** et notre collaboration a été un réel succès.

1 juillet : second **rallye vélo** piloté par Chantal C. une centaine de cyclistes très motivés malgré le vent. Les participants ont tous terminé la rando. Félicitations à tous

1^{er} septembre : **soirée de ducasse** pilotée par Chantal / Jacques avec «TEMPO BRAZ'ILLES », spectacle brésilien organisée par et au profit de 3 associations (Association Ukrainienne/ comité de parents d'élèves /Omnisport), 320 convives et plus de 30 bénévoles

2 septembre : pilotes Eric C. et Martine, concert apéritif avec les danseurs du géant sur la place .Et l'après midi, « Le Side Car Basket », show où Eric Miazga a défié les lois de l'équilibre sur son engin. Et pour terminer un concert avec le groupe AROBASE.

3 septembre, le Lundi de ducasse, piloté par Jacques et Jean Luc avec repas animation par OLIVIER

Durant les vacances de la Toussaint, pour la première fois, les jeunes de 8 à 12 ans de Zegerscappel ont été invités à participer au spectacle d' Anne Tappon lors du festival du rire à Bergues organisé par Chantal et Eric C

St Martin piloté par Jacques et Martine avec un spectacle musical, intitulé Toc Toc fait la vie. Ce fut un réel succès. Les vollaren ont failli nous manquer.

Les différents pilotes ont mené cela avec beaucoup de sérieux. Mais le pilote dans l'avion ne suffit pas pour mener tous ces projets et c'est aussi grâce à une équipe qui aujourd'hui a augmenté en nombre que nous avons pu maintenir les festivités 2012.

Prévision 2013

Les différentes manifestations 2012 seront reconduites avec quelques plus.

Le 21 avril : une compagnie théâtrale « les blues systems » de dunkerque présentera une adaptation de la **pièce Toc Toc de Laurent Baffie** et surtout

Le 6 octobre : 3^{ème} fête du Haricot avec pour Objectifs de:

. Créer un moment festif original qui soit de nature à amener, au travers d'une campagne de communication appropriée, des personnes extérieures au village (Canton, Flandre Intérieure et littoral Dunkerquois) sur la commune de Zegerscappel.

. Valoriser le patrimoine, l'environnement rural et flamand, pour donner envie de venir le temps d'une fête à Zegerscappel et après.

. Au travers de cette culture traditionnelle, mettre à l'honneur le monde agricole local et régional dans toute sa diversité.

. Impliquer l'ensemble des acteurs de la vie locale (commerçants, associations, école, particuliers, ...) dans le projet.

. ou tout simplement : faire la fête !

NOUVEAUTE 2013 : Une rue sera dédiée aux animations et expositions autour **des différents moyens de transport**, un des thèmes majeurs de l'édition 2013 avec un projet de Course à pied et à vélo (circuit autour de Zegerscappel et Pitgam).

J'en profite pour faire appel à chacun d'entre vous pour participer d'une manière ou d'une autre à cette belle manifestation (plantation de haricot dans votre jardin,) qui commence à être connu sur notre territoire.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2013, pleine de succès, de joies et de santé pour vous tous.

Pour le comité. C. Comvn



Du côté de nos écoliers

Le coin jeunesse

Le premier trimestre se termine et un premier bilan peut être effectué : cette année, 175 élèves sont présents à l'école Dominique DONCRE.

Les effectifs sont plutôt rassurants pour la rentrée 2013. Cependant il est de plus en plus difficile d'établir une prévisionnelle due à la mobilité croissante des familles. Je rappelle que celle-ci est établie en septembre et constitue la base pour la réalisation de la carte scolaire 2013. (ouverture, maintien de classes). De profondes réformes (changement du rythme scolaire, de nouveaux programmes...) sont annoncées pour la rentrée 2013 ou 2014. Dans l'attente de celles-ci, nous poursuivons notre projet d'école axé sur 3 grands axes :

- Développer des stratégies pertinentes de lecture pour amener progressivement les élèves à une meilleure compréhension
- Favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves
- Favoriser la réussite de tous les élèves

Cette année, l'école s'est à nouveau mobilisée pour le Téléthon 2012, une course avait été organisée mais hélas, le temps nous a contraints à l'annuler. Cependant, je tiens à remercier les parents pour leur soutien et leur confiance : un montant de 73.70 euros a été récolté et a été reversé à l'association.

Pour clôturer cette année de façon festive, l'école a proposé à l'ensemble des élèves une sortie cinéma pour les classes élémentaire et un spectacle de marionnettes pour les maternelles. Ceux-ci ont été financés en partie par la vente de grilles. Le tirage a eu lieu à l'école le mardi 18 décembre.

Je tiens à remercier l'association ZOE et la municipalité pour leur soutien financier et logistique. Je précise que sans celui-ci, l'école ne pourrait subvenir seule à la réalisation de ses projets.

L'équipe enseignante vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2013.

Tirage de la tombola du mardi 18 décembre 2012

Une bouteille de champagne		
Smaghe Lilou	Waeselynck	Tanchon Jessica
Campion Gabrielle	Vandenabelle Léa	Niels Poublanc
Deheunynck Cécile	Castel Romain	Laloux Anais
Vierneuwe Anaëlle	Ida Bodele	Lherbier Sylvain
Hedin Bertrand	Cousin Alexis	Estevan
Pauchant Betty	Mari-René Laconte	Costenoble Maxime
Annick	Zidoune Sabine	Thérèse
Populaire Laurent	Crockey François	Florain
Vanwaelscappel Jacqueline	Une boîte de chocolats	Guilberg Denis
Couloumies Frédéric	Leterme Franck	Hamez Jean-Marie
Tallandie Mauricette	Descamps Jennifer	Saint-Machin M-José
Taormina Joëlle	Zouaoui Sahed	Gokelaere Sarah
Françoise Julien	Ollivier Françoise	Joncheere M Madelaine
Hugo Pagnerre	Sansen Cyprien	Desteirdt Gieberte
Verplaetse Lisa	Debruyne Adeline	Truant Geoffrey
Duthilleul Maxime	Lerique Jean-Pierre	Desteirdt Christophe
Paul Chrzanowski	Beje Isabelle	Eliott
Pollaert Valérie	Decool	Thomas
Anne-Sophie Verbeke	Fleury Elisa	Pierre Pierens

Les lots sont à retirer au bureau à partir de 16h35 (le lundi le mardi le jeudi et le vendredi).



Le Centre de Loisirs



« Les Dessins animés » pour les 4/6ans - « Les bandes dessinées » pour les 9/12 ans
Venez nous rejoindre au centre de loisirs pendant les vacances de Février et de Pâques
Du 20 Février au 27 Février et Du 17 Avril au 24 Avril (6 après midi de 14h au 18h)

Pour les enfants à partir de 4 ans jusque 12 ans

Inscription en mairie à partir du 21/01/2013

Venir avec un justificatif de votre quotient familial et le carnet de santé.

STAGE PISCINE (Inscription en mairie à partir du 21/01/2013)

Séances de 8 leçons à Sportica à Gravelines du Lundi 18/02/13 au 01/03/2013.

Pour les plus de 12 ans, la CCY organise des sorties: Pour plus de renseignements se rapprocher de la mairie

LA MAISON DES KINDJES ...

La Maison d'Assistantes Maternelles vous présente ses vœux pour l'année nouvelle.

Les horaires : 7 h 30 — 18 h 30

3 chemin de Cassel

T. 03.28.68.94.06

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement afin de satisfaire les besoins de garde de votre bébé ou enfant.

Les Assistantes Maternelles

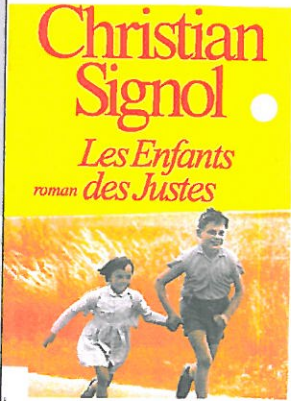




Du côté de la bibliothèque

A nos amis lecteurs, voici nos derniers coups de cœur parmi nos acquisitions de livres adultes 2012

A la bibliothèque



Isaure
avec Bertrand Ferrier

Mémoires
d'une femme
de ménage



L'ÎLE
DES OUBLIÉS

VICTORIA HISLOP
roman



Grégoire Delacourt

La liste de
mes envies

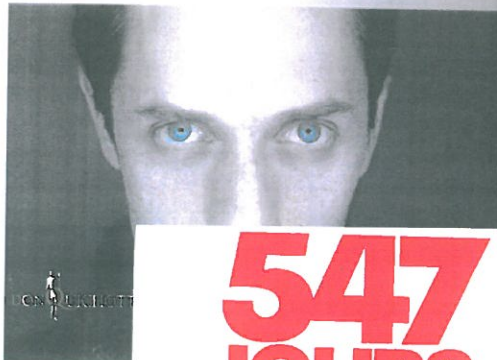
roman

Josef
Schovanec

Préface de Jean Claude Ameisen

JE SUIS À L'EST !

Grand Corps Malade
Patients



Lallès

547
JOURS



DANS
LE PIÈGE AFGHAN

SAVANT ET
AUTISTE
un témoignage
unique

ALEXANDRE JARDIN

Joyeux
Noël

ROMAN



N'hésitez pas à passer la porte de la bibliothèque :
Le mercredi de 14 h à 16 h
Le jeudi de 18 h à 19 h
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Convivialité, bonne humeur vous y attendent.

Nos jeunes lecteurs ont pu profiter d'une animation sur les fées le 5 novembre dernier, histoires, comptines, bricolages les ont comblés



ainsi qu'une animation autour d'un tapis lecture sur les comptines le 3 janvier 2013.



Toujours à l'affût des nouveautés, nous apprécions aussi vos choix, vos idées de livres.
N'hésitez pas à nous en faire part.

Téraise et Hélène



Ça s'est passé à zegerscappel ...



La soirée de ducasse a eu un réel succès avec la présence de 320 convives et plus de 30 bénévoles. Bravo à tous les bénévoles et à l'an prochain....



Le dimanche avec le side car basket



Le repas du lundi de ducasse dans la bonne humeur entouré de notre géant Klacke



Le Ball Trap du 9 septembre

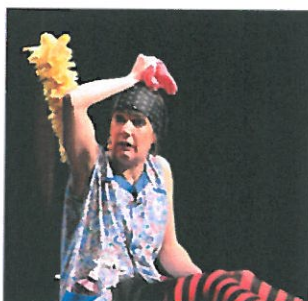


M. Bécue a été décoré par M. Decool député, de la médaille de chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Mme Chantal Bécue a été décorée par M. Legendre, sénateur du Nord Pas de Calais, de la médaille de chevalier des Arts et Lettres



La Saint Martin du 9 novembre



Durant les vacances de la Toussaint, pour la première fois, les jeunes de 8 à 12 ans de Zegerscappel ont été invités à participer au spectacle de Anne Tapon lors du festival du rire à Bergues. Ils ont été accompagnés par Hélène Schrevel et Jacques Devulder.



Concours des maisons fleuries
Le samedi 17 novembre 2012



Ça s'est passé à zegerscappel ...



Remise de Médailles
Le dimanche 18 novembre 2012



Le dimanche 2 décembre 2012 : Marché de Noël



Sainte Barbe
Le dimanche 2 décembre 2012
L'occasion de décerner un diplôme pour 20 années
de présence au caporal-chef Frédéric Badts



Le Père Noël à l'école



Vœux 2013
Le vendredi 4 janvier 2013
Mise à l'honneur de M Raymond DELABAERE
Et M Robert WAREMBOURG



Au Club des Aînés

Du côté des associations

A chacun d'entre vous, en ce début d'année, le club présente ses vœux les meilleurs pour 2013 , et surtout une bonne santé.



Nous avons terminé l'année par notre goûter de Noël et avons, comme d'habitude porté un petit colis à ceux qui, à cause d'un problème de santé n'avaient pu venir ;

Merci à Madame le Maire et à Michel de leur présence au goûter de Noël et au partage de la Galette des Rois, cette année le sort a désigné : Arsène Vandamme, André Demol Rois et Suzanne Bouwyn, Berthe Verdonck Reines. Merci aussi aux enfants de la pose méridienne et à leurs animatrices qui nous ont offert des jolies cartes de vœux pour égayer nos tables.

Nous déplorons beaucoup le décès de deux de nos plus fidèles adhérentes Madame Antoinette Doyen et Madame Odette St Machin.

Il est évident que nous avons besoin de nouveaux et dynamiques membres pour faire vivre le Club.

Nous renouvelons donc notre appel pour que quelques personnes se présentent pour compléter le bureau, afin de remplacer ceux qui souhaitent se retirer . Veuillez s'il vous plait nous le dire rapidement , car nous préparons le vote pour l'Assemblée Générale du 31 janvier 2013 .

Informations et dates à retenir

Réunion mensuelle chaque dernier jeudi du mois.

31 janvier 2013 Assemblée Générale et vote

Dimanche 10 février Sortie à l'Orphéon nous n'avons pas encore d'informations , si vous êtes intéressés, rapprochez- vous de votre Président.

Pour les autres manifestations, voir le calendrier à la dernière page.

La secrétaire Myriam Platiau

FLASHGIRLS Nouvelle section Omnisports et Loisirs

« Tu veux danser et te défouler »



Nouveau à Zegerscappel

Viens rejoindre le groupe des FLASHGIRLS

A partir du 11 Janvier 2013

A la salle de motricité

Le vendredi de 18 h à 19 h pour les - 12 ans

et de 19 h 30 à 20 h 30 pour les plus de 13 ans

Responsable: Pouchéle Sonia

Renseignements: 06/50/28/63/18

L'adhésion est de 30€ à l'année





Après nos 2 premières actions de l'année scolaire, la Brocante et la participation au marché de Noël, l'équipe de l'association ZOE se prépare à l'organisation du traditionnel repas de carnaval du 26 janvier 2013. Cette manifestation demande la mobilisation de beaucoup de bénévoles et nous sollicitons d'ores et déjà l'aide des parents d'élèves.

Alors, tous à vos agendas : réunion de préparation le mardi 15 janvier à 19h et repas de carnaval le samedi 26 janvier. Vous avez la possibilité de réserver votre repas par le biais du coupon ci-joint ou de celui qui sera distribué à l'école.

Nos actions à suivre seront, comme d'habitude l'opération petit déjeuner à domicile en avril ainsi que la fête de l'école. Cette année, l'association proposera son premier Loto le dimanche 3 mars, loto qu'elle souhaite familial et convivial. Réservez déjà votre date !

Nous remercions toutes les personnes qui donnent de leur temps pour aider à l'organisation de nos manifestations et souhaitons qu'elles soient toujours plus nombreuses.

Bonne année 2013 à tous !

Pour l'association, sa présidente
Axelle NIETO

ZOE organise un repas avec animation carnaval samedi 26 janvier 2013

Comme chaque année, l'association ZOE (association de parents d'élèves de l'école de Zegerscappel) organise un repas festif sur le thème du carnaval. Il s'agit d'un repas servi à table, avec soirée animée par un disc-jockey, ponctuée d'un concours de déguisement enfant et d'une animation carnaval par des musiciens.



- 19h ouverture des portes
- 19h15 précises : concours de déguisement pour les enfants inscrits par le biais du bulletin ci-dessous.
- 20h 15: repas enfants servi à table
- 21h : repas adultes servi à table
- 22h30 : animation carnaval par des musiciens

Nouveauté:

Les consommations seront servies en échange d'un « ticket boisson ». Les tickets seront en vente dès l'ouverture des portes au tarif habituel. Aucune boisson ne sera servie au bar sans ticket.

Le bon de réservation ci-dessous est à compléter et à remettre avec le règlement pour le lundi 21 janvier (merci de respecter ce délai), soit dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le hall de la mairie, soit dans les boîtes aux lettres de Mme NIETO, 15 rue du clos du sud, de Mr Richard, 4 rue d'Ypres, ou de Mme Warembourg, 2bis chemin des Templiers.
(Pour les parents d'élèves, un bon de réservation sera distribué par le biais de l'école)

Bon de réservation au repas de carnaval

Mme, Mrréserve :

MENU	QUANTITE	PRIX unitaire	TOTAL
COUSCOUS ADULTE (couscous, dessert, café)		10€	
LASAGNES ADULTE (lasagnes, dessert, café)		10€	
MENU ENFANT (pâtes bolognaises, oasis, gervais à boire)		5€	
		TOTAL A REGLER€
		<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> espèces	

Souhaite être placé à la table de

Inscription concours de déguisement enfant (compléter au dos si +d'enfants)

Nom/prénom	Année de naissance	classe

Omnisports et Loisirs

L'Omnisports et Loisirs a organisé son 6ème marché de Noël salle polyvalente le 2 décembre. Cette année, 26 exposants étaient présents et nous ne pouvons pas en accueillir d'avantage, faute de place.

5 € était demandé par emplacement, cette somme a été remis entièrement à la ligue contre le cancer soit 130 €.

Deux paniers garnis ont été gagnés à la tombola :

- le 1er par Mme DESWARTE Francine de Zegerscappel
- le 2ème par M TIELIE Daniel de Grande Synthe

Bravo à tous les deux.

Nous remercions Sonia POUCHELE et son groupe « FlashDance » pour avoir égayé le marché de Noël par de belles danses.

Aussi, Jacques TREUTENAERE pour ces beaux chants de Noël et bien sûr la star de la journée le passage du Père Noël.

Pour ceux qui ont posé avec le Père Noël, vos photos sont à retirer en mairie gratuitement.

Ce fût une journée bien remplie et qui passa très vite comme d'habitude.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette réussite.

Notre assemblée générale se tiendra le mercredi 20 février 2013 à 19 h salle des associations .

Prochaines manifestations :

Parcours du cœur scolaire le vendredi 5 avril 2013

Parcours du cœur tout public le dimanche 7 avril 2013 départ salle des loisirs rue du Maréchal Leclerc.

Pour conclure, nous vous souhaitons joie, bonheur et santé dans vos foyers.

Evelyne LEFRANC

Présidente

Jujitsu



Le club de jujitsu de Zegerscappel vous souhaite une bonne année

Horaires des cours :

Enfants de 6 ans à 13 ans le mardi de 19h à 20 h et le jeudi de 18h30 à 19h30.

Adultes le mardi de 20h à 21h et le jeudi de 19h30 à 21H

Le club de jujitsu de Zegerscappel est affilié à l'académie européenne de jujitsu traditionnel (AEJT)

Pour tous renseignements Mr Blondex :0328689509 ou Mr Lieven : 0664440038

Les cours sont assurés par des encadrants bénévoles titulaires du Brevet de fin de formation de ju jitsu traditionnel. Vous pouvez vous inscrire et débiter les cours à n'importe quel moment de l'année, quel que soit votre âge, car ceux-ci sont organisés en fonction des élèves. Deux séances vous sont proposés gratuitement.

Le ju jitsu : pour qui ?

Sur présentation de certificat médical - aptitude à la pratique des arts martiaux à but non compétitif - tout enfants et adultes peut pratiquer le ju jitsu traditionnel.

Les femmes, de plus en plus nombreuses, sont attirées par les aspects self-défense, philosophie et non compétitif de notre méthode.



Gym et Détente

La rentrée en septembre 2012 a eu un succès inattendu.

Au total 430 adhérents se déplacent dans chacune des salles à Zegerscappel, profiter d'une ou de plusieurs séances sportives pour certaines, de détente pour d'autres.

La Zumba le mercredi soir a eu un départ fulgurant. 180 personnes sont venues découvrir cette nouveauté. A ce jour, une centaine de personnes reste assidue, évolue et apprécie les chorégraphies de Marc.

Gym, yoga, zumba sont les 3 activités proposées et très bien suivies le vendredi salle de la chenaie à Esquelbecq.

Les membres du bureau font le maximum pour être à l'écoute des adhérents et prendre le relais quand Mme Vandebussche, la présidente, a un empêchement.

Merci à chacune d'elles pour leur disponibilité et leur soutien.

140 enfants et ados font partis du club et progressent sous la directive de Valérie en baby gym et gym aux agrès, en djembé avec Marcel, en danse avec Marc.

Ils vous invitent, dès à présent, à la fête du club le dimanche 24 mars 2013 de 15 h à 19 h salle polyvalente.

Merci aux communes de Zegerscappel et Esquelbecq pour le prêt des salles, le chauffage et l'entretien des salles.

2013 sera, souhaitons le, identique à 2012.

Meilleurs vœux sportifs aux adhérents et à vous lecteurs zegerscappelais.

Que cette année 2013 vous procure bonheur, santé et prospérité.

Vive le sport, la meilleure parade au stress.

Marie-Claude Vandebussche
Présidente



MARCHES GYM et DETENTE (8 à 10 KM)

**Départ de la marche 9h30 village
concerné) covoiturage possible**

Place d'Esquelbecq et Zegers. 9h10

tel: 03 28 68 93 49 06 37 33 65 27

lundi 7 janvier BOIS des FORTS (rdv piscine Bergues)
lundi 14 janvier LEDERZEELE
lundi 21 janvier WORMHOUT (rdv 3 sources)
lundi 28 janvier ESQUELBECQ
lundi 4 février WYLDER
lundi 11 février PITGAM
lundi 18 février ARNEKE
lundi 25 février RUBROUCK
lundi 4 mars ESQUELBECQ
lundi 11 mars BOLLEZEELE
lundi 18 mars BERGUES (rdv mairie de HOYMILLE)
lundi 25 mars BOIS DES FORTS (rdv piscine de Bergues)
lundi 1 avril CROCHTE
lundi 8 avril HERZEELE
lundi 15 avril CASSEL
lundi 22 avril ESQUELBECQ
lundi 29 avril STEENE
lundi 6 mai OUDEZEELE
lundi 13 mai BISSEZEELE
lundi 20 mai NIEURLET
lundi 27 mai NOORDPEENE



Zegers Tourisme

En ce début d'année le bureau et les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2013.

Suite à la rétrospective sur nos ducasses d'hier et d'aujourd'hui parue dans le zegers infos du mois d'août dernier, des échos et témoignages positifs nous ont montré l'intérêt que vous portez au vécu et à la vie actuelle du village. Dans le cadre des attributs de mémoire de notre association, cet attrait nous incite à tenter une nouvelle rubrique, dès le mois de mai que nous intitulerons : «HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE DE ZEGERSCAPPEL».

C'est en ce sens que nous lançons un appel à tous, pour que vous nous fassiez part des sujets que vous aimeriez lire, et nous aider par des documents et des témoignages à donner à ces articles le plus de réalité possible. Notre village est riche de sa population : actuellement plusieurs nonagénaires et de nombreux octogénaires qui sont notre mémoire vivante, de ses traditions et de son patrimoine.

De même, nous vous rappelons que l'association compte deux guides villageois toujours prêts à faire découvrir le village dans le cadre du village patrimoine. Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux pour programmer au mieux cette visite, en les contactant :

Rita Vivard : 06.88.78.09.16

Jean-Luc Vanpeperstraete : 03.28.68.92.99

En 2012, l'association a participé à la neuvaine de la cloche en l'honneur de Saint Bonaventure.



Pour la quatrième année organisation avec le Père Atmaere de la neuvaine à St Bonaventure et auberge espagnole avec Monseigneur Coliche Evêque auxiliaire de Lille

Au mois de septembre nous avons reçu un groupe de personnes de l'association Pévèle Nature d'Orchies et en octobre un bus de 53 personnes de l'Académie du temps libre de Dunkerque que nous avons accompagné lors d'une visite du village et de son église dans le cadre du circuit du village patrimoine.

Dans cet esprit de continuité de rendez-vous et actions nouvelles, nous vous souhaitons une année riche en découvertes patrimoniales et touristiques.

Le secrétaire

L'amicale des sapeurs pompiers

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à notre concours de belote et à notre soirée dansante. Nous avons apprécié votre générosité et votre sympathie témoignées lors de notre traditionnel passage pour les calendriers.

Votre accueil chaleureux nous fait toujours plaisir et nous vous en remercions vivement.

Nous vous souhaitons une excellente année 2013, santé et bonheur pour vous et votre famille.



UNC - AFN - SOLDATS DE FRANCE

L'année 2012 qui vient de se terminer fût riche en évènements pour notre section locale. Suite à l'appel lancé par notre Président Albert Blondé dans le numéro de janvier dernier du Zegers infos ceux sont une vingtaine de soldats de France qui ont assisté le 24 mars 2012 à la réunion d'information animée par Albert et le Président d'arrondissement de Flandre intérieure Mr Jean Gryson. Pour mémoire en 1969 la section comptait 45 membres, aujourd'hui nous sommes encore 22 cotisants. L'adhésion actuelle de 19 soldats de France à la section permet ainsi de répondre à l'appel lancé par les anciens d'AFN pour que tous ceux qui ont combattu pour notre liberté ne soient pas oubliés.

Plus que jamais dans ces périodes de troubles dans le monde, nous nous devons de faire vivre « cet esprit de respect, de civisme, de droiture, de morale et de patriotisme vis-à-vis de nos aînés et de notre drapeau ». C'est pourquoi, le Président et son bureau invitent le plus grand nombre de ceux qui ont effectué leur service militaire à rejoindre les Soldats de France.

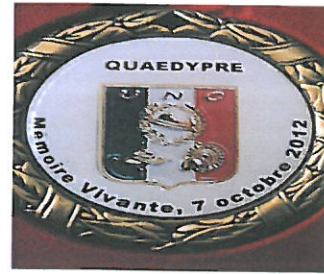
Second temps fort de l'an dernier, la remise du nouveau drapeau à la section locale. C'est donc le dimanche 15 avril que plus de quarante drapeaux des sections voisines se sont jointes à nous pour l'office religieux en notre église pour procéder à la bénédiction de notre nouveau drapeau par l'abbé Atmaere.

Grâce à la bienveillance de Mme le Maire et du Conseil Municipal, le financement de ce nouvel étendard nous a permis de remplacer l'ancien que nous avons reçu le 20 avril 1970. Aujourd'hui il est conservé à la mairie. Le cortège mené par l'harmonie de Wormhout se rendit au monument aux morts où eut lieu la remise officielle et la transmission au porte drapeau Marc Carton. Ensuite salle polyvalente le président Blondé, après avoir remercié les élus, les sections voisines et leurs porte-drapeaux, l'ensemble des présents, fit un bref historique de la section créée en 1969, et donna une note très réaliste de ce que sont les conflits en citant Fernand Raynaud : « Qu'est ce que c'est la guerre ? La guerre c'est le massacre de braves gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent, mais qui eux, ne se massacrent pas ». La manifestation se termina par le verre de l'amitié.



15 AVRIL 2012 Bénédiction et remise officielle du nouveau drapeau par Mme le Maire à M Jean Gryson et Albert Blondé en présence du député Jean - Pierre Decool et de nombreuses sections de Flandre Intérieure, et transmission au porte drapeau Marc Carton.

Le dimanche 7 octobre 2012 une délégation de la section locale s'est rendu à Quaëdypre pour participer à la remise de leur drapeau : « Mémoire Vivante ». Lors de cette manifestation ce sont également plus de 40 drapeaux des sections de Flandre intérieure qui entouraient leurs compagnons de Quaëdypre.



Le 11 novembre fût également un temps fort de recueillement comme chaque année. Le matin à 9 heures l'office religieux a été célébré à Ledringhem pour les 7 clochers de la paroisse. Puis à 11 h 45 emmenés par l'harmonie de Wormhout dirigée par M. Quéva , c'est au monument aux morts du village que les anciens combattants d'AFN, les soldats de France, Madame le Maire, les membres du Conseil Municipal et les enfants de l'école accompagnés de M Taormina Directeur et d'une partie des enseignants se sont retrouvés pour le dépôt de gerbes et écouter la lecture de la lettre du Ministre des Anciens Combattants. Ces derniers comme d'habitude ont fait lecture des morts pour la France de notre commune lors des différents conflits (1914-1918 ,1939-1945, Indochine , Algérie) et ils ont entamé la Marseillaise, sous la houlette du directeur de l'école et des enseignants.

Avant de clôturer la cérémonie, le président Albert Blondé a tenu à souligner que cette manifestation du 11 novembre revêt un caractère particulier. En effet en février dernier, le Parlement a adopté une loi instituant le 11 novembre journée nationale du souvenir stipulant que le 11 novembre jour anniversaire de la victoire et de la paix il est rendu hommage à tous les morts pour la France. Par contre en ce qui nous concerne ,c'est-à-dire la guerre d'Algérie, nous aurons droit à deux dates anniversaires : le 5 décembre et le 19 mars 1962 comme date anniversaire du cessez le feu en Algérie, date de la signature des accords d'Evian.



11 Novembre 2012 Recueillement au Monument aux Morts

Enfin, le 15 décembre l'assemblée générale a terminé l'année 2012.

A l'appel, on note la présence de 32 adhérents (dont 15 Soldats de France), et six adhérents se sont fait excusés.

Ouverture de séance par le Président Albert Blondé et observation d'une minute de silence à la mémoire de l'ensemble des adhérents disparus.

Le président remercie l'ensemble des présents et se réjouit de l'adhésion de 19 Soldats de France à la section locale.

Suivant l'ordre du jour, il commente avec le trésorier le compte de résultat de l'exercice écoulé. Ce compte est adopté à l'unanimité (dont copie jointe à chaque adhérent).

Conformément aux statuts, les membres du bureau doivent être renouvelés pour le tiers. Il procède ensuite à l'appel des candidats aux postes de membres qui éliront le bureau, en ouvrant cet appel également aux Soldats de France.

Se présentent et sont élus à l'unanimité (par ordre alphabétique) : Beve Pierre, Blondé Albert, Boddaert Jean, Bovaere Jacques, Briche Gérard, Carton Marc, Coppin Robert, Guénin Patrick, Hamez Jean-Marie, Pauwels Robert, Penel Luc, Simoens Gérard, Treutenaere Jacques, Vanpéperstraete Jean-Luc. A la suite, les membres ont élu à l'unanimité le bureau suivant :

Président : Albert Bondé
Vice-présidents : Gérard Simoens
Jacques Treutenaere (Soldat de France)
Trésorier : Gérard Briche
Trésorier adjoint : Jean Boddaert
Secrétaire : Marc Carton
Secrétaire adjoint : Jean-Luc Vanpéperstraete (Soldat de France).

Les membres porte-drapeaux sont les suivants :

Titulaire AFN : Marc Carton Remplaçant : Marcel Salomé
Titulaire 39-45 : Marcel Denys Remplaçant : Jean-Marie Decriem
Titulaire 14-18 : Jean-Luc Vanpéperstraete Remplaçant : Jean-Luc Warembourg
Titulaire Soldat de France : Eric Becue Remplaçant : Jean-Luc Vanpéperstraete

On procéda ensuite au règlement de la cotisation d'un montant de 22 Euros se décomposant ainsi : 9,50€ pour le journal, 4,50€ redevance nationale, 3,00€ redevance régionale, et 5,00€ pour la caisse de la section locale.

Après quelques explications apportées par le Président Blondé concernant la date du 19 mars comme date commémorative de la fin de la guerre d'Algérie, et après avoir remercié Jacques Treutenaere et Jean-Luc Vanpéperstraete pour leur implication lors de l'appel fait aux Soldats de France, Patrick Guénin pour les photos réalisées lors des manifestations, ainsi que Madame le Maire et le personnel communal qui se sont impliqués pour la bonne conduite et la réussite de cette assemblée, l'ensemble des adhérents s'est rendu sur la tombe de André Talewee, tué en Algérie, pour un dépôt de gerbe.

En clôture, les épouses ont rejoint les adhérents, et ont bénéficié de la projection du film réalisé le 15 avril dernier lors de la remise du nouveau drapeau. Le pot de l'amitié offert par Mme le Maire et son Conseil municipal a terminé cette rencontre.

A l'aube de cette nouvelle année, nous présentons à tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Puissiez-vous tous bénéficier d'une santé sans faille, ceci dans le meilleur climat d'unité, de fraternité et de paix.

Le Président : Albert BLONDE



Côté Jardin ...



Notre Environnement

Notre jardin qu'il soit traditionnel, écolo, ou autre, nous impose son rythme mois après mois. De couleur, fleuri, parfumé ou goûteux, qu'il soit pour nous le moyen de nous octroyer mille petits bonheurs. Parcourons ensemble ces quatre premiers mois de l'année en nous donnant quelques pistes de travaux à réaliser.

Janvier : « Les hivers les plus froids sont ceux qui prennent au rois (le 6). »

La fleur de saison : le crocus

Au potager : Vérifier le paillage qui protège nos légumes encore en place, ne nous laissons pas tromper par la douceur ambiante.

Tailler les fruitiers à pépins (hors des périodes de gel).

Amendez le potager.

L'époque ne nous permet pas de semer en extérieur, mais nous pouvons prendre de l'avance sur les prochains mois en commençant certains semis en intérieur tels que poireaux et salades.

Au jardin d'ornement :

Bon nombre de fleurs sont à mettre en place pour les plus communes telles que le myosotis, les pensées.

Nettoyer les parterres des feuilles tombées des arbres et éliminer les dernières mauvaises herbes persistantes.

L'astuce BIO : traiter vos fruitiers à la bouillie bordelaise en début de mois et renouveler juste avant l'apparition des bourgeons en fin mars, avril suivant le temps.

Pour protéger vos plantes couvertes telles les arômes disposer autour des pieds des cendres ou des restes de charbon de bois. Cela empêchera les limaces et autres gastéropodes de s'en approcher, ne pouvant se mouvoir sur ce sol rugueux .

Février : « A la Sainte Bernadette (le 18) souvent le soleil est de la fête. »

La fleur de saison : le mimosa

Au potager : Il faut commencer à penser l'organisation du jardin pour les prochains mois.

Débuter le bêchage.

Vers la fin du mois suivant le temps on peut semer en pleine terre différents légumes tels que les fèves, les pois.

Sous châssis ou serre froide semez poireaux et choux, laitues et céleris qui seront prêts à repiquer fin mars, avril.

Sous abri chauffé semer tomates et aubergines.

Au jardin d'ornement :

On peut procéder à la plantation de plantes vivace en période hors gel(asters, campanules, primevères, ancolies ,....)

Fin de mois si les jours suivants ne se montrent pas vigoureux en froid, commencer à tailler les rosiers vous gagnerez ainsi du temps.

L'astuce BIO : tamiser le compost maison avant de l'épandre sur vos terrains.

Mars : « le jour de la sainte Félicité (le 7) est un beau jour de l'année. »

La fleur de saison : le forsythia

Au potager : Terminer de retourner la terre avant d'entreprendre les semis et plantations.

Apporter nutriments nécessaires : engrais, fumure et compost sont les bienvenus, sauf aux endroits où vous planterez oignons et échalotes, ils en seraient brûlés.

C'est le mois où les jardiniers retrouvent les plaisirs de la terre.

Le 19 à la Saint Joseph planter vos premiers tubercules de pomme de terre.

Fin de mois disposer en pleine terre oignons et échalotes.

Sous châssis semer aubergines, chicorées, tomates, ...) .

Semer les aromatiques qui parfumeront vos plats tout au long de l'année : persil, basilic, cerfeuil,).

Au jardin d'ornement :

Aérer la terre de vos massifs de fleurs.

Semer impatientes, reine-marguerite, œillets.

Planter les bulbes de bégonia, dahlia, glaïeul et canna.

L'astuce BIO : étaler vos déchets de taille broyés au pied de la haie.

Avril : « Vent des Rameaux (le 24) ne change pas de sitôt . »

La fleur de saison : la tulipe

Au potager :

L'entretien du potager permettra à nos semis et jeunes plants de bien se développer.

Continuer les semis sous châssis qui devront être replantés dans quelques semaines tels que melons, céleris, courgette cornichon,

Semer en pleine terre choux, brocolis, salade, radis, carottes, épinards...

Au jardin d'ornement :

Semer immortelles, muflers, pieds d'alouette,

Planter les bulbes de freesias, glaïeuls, bégonias, lys, ...

Comme pour le potager nettoyer régulièrement vos massifs.

L'astuce BIO : stimuler vos légumes avec un léger arrosage au purin d'ortie.

QUELQUES IDEES POUR JARDINER BIO.



RAPPEL : Connaître et s'adapter au terrain, Préparer et composter le sol, Faire tourner les cultures, Jardiner avec la lune.

Tout au long de l'année, privilégier la récupération d'eau de pluie pour vos arrosages au jardin, sur vos massifs et même pour vos plantes d'intérieur.

Par temps de fortes chaleur économiser cette eau, bien que nous ayons eu une fin d'année très humide, l'eau reste quelque chose de rare.

Biner pour ameublir, aérer et favoriser la pénétration de l'eau dans le sol.

Tous ces quelques idées nous permettront de conserver notre terre en état, pour nous et nos descendants.

A toutes et tous merveilleuse année au jardin.

Jean-Luc Vanpéperstraete



La Flandre verdoyante et fleurie



L'année 2012 qui vient de se terminer fût une période de transition pour l'association le Flandre Verdoyante et Fleurie.

L'association est toujours animée par le même souci de donner aux 20 villages adhérents des cantons de Bergues, Hondshoote et Wormhout une image de beauté et de convivialité grâce à un fleurissement adapté et varié. En ce sens le Président Claude Letailleur et l'ensemble de son bureau ne ménagent pas leur temps, lorsqu'il s'agit de conseiller et animer l'ensemble du groupe des représentants bénévoles des communes, ainsi que les employés communaux chargés du fleurissement et de l'environnement, ces derniers étant de plus en plus impliqués et professionnels. Je tiens personnellement à féliciter ici Benoît, notre employé communal qui en 2012 a développé de belle manière le fleurissement de notre commune, malgré des conditions climatiques pas très favorables. C'est la bonne volonté de chacun qui permet d'avoir de bon classement au niveau départemental et ainsi de donner à notre village un attrait supplémentaire aux touristes de passage.

Comme a souligné le Président Letailleur : c'est un travail de longue haleine, et il faut être persévérant .

La commune de Steene, dont il est l'adjoint à l'environnement , vient de se voir attribué une première fleur au niveau départemental, de même qu'au niveau régional. Quelle fierté pour un village d'environ 1300 habitants de pouvoir affiché à chacune de ces entrées ces deux panneaux récompensant le travail de tous.

L'année nouvelle débutera pour l'association par son assemblée générale qui aura lieu
le JEUDI 21 FEVRIER 2013 à 19H00 salle des fêtes de BISSEZEELE.

Je vous rappelle que cette assemblée est ouverte à toutes et tous, et que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Comme chaque année le voyage d'études aura lieu courant mai ou juin. Les manifestations qui seront envisagées seront lors d'une prochaine réunion de bureau.

Au nom du Président et de l'ensemble du bureau, je vous présente nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2013, et souhaite encore longue vie à notre FLANDRE VERDOYANTE ET FLEURIE.



Nos villages s'embellissent grâce à de nombreuses réalisations sur les édifices publics ou par la création de massifs et decors floraux.

Le Président Claude Letailleur lors de la remise de la première fleur octroyée au village de Steene



Une fois encore je vous redis l'attachement des gens de Flandre aux traditions , à la simplicité et à la convivialité qui peuvent entourer chacune des fêtes de l'année.

S'il en est une en ce début Janvier, c'est bien la confection et le partage des « stryntjes ». Pour mémoire, en flamand le verbe strynnen signifie étrenner, donner des étrennes. Mais, comment mieux illustrer cette délicate gourmandise, sinon en vous donnant une recette parmi tant d'autres, chaque cuisinière ayant son petit secret et sa touche personnelle.

Wyne het je noodig om strynen te maeken ? (Qu'avez-vous besoin pour faire des gaufres.)

Eiers, suuker, bloeme, butter en een kleksche rhum. (des œufs, du sucre, de la farine, du beurre et un peu de rhum.)



LA RECETTE .

Ingrédients : 500g de beurre fondu, 1kg de farine, 6 œufs , 1 paquet de cassonade blonde nature, 400 g de sucre en poudre, deux petits verres à vin de rhum (20cl).

Malaxer les œufs entiers battus avec la cassonade et le sucre en poudre, ajouter le beurre fondu puis la farine et le rhum. Pétrir le tout avec les mains afin d'obtenir une pâte homogène.

Mettre la pâte au frais dans une pièce fraîche toute une nuit.

Le lendemain mettre la pâte à température ambiante. Faire des petites boules de pâte et cuire.(trouver

la dimension idéale des boules pour obtenir de belles gaufres identiques.)

Il vous reste à inviter votre famille et vos amis à déguster ces bonnes « stryntjes » tout en évoquant toutes sortes de souvenirs, ou d'anecdotes.

Cette période hivernale nous incite à nous nourrir chaudement.

Une autre tradition culinaire est celle du **pain perdu** que l'on appelle facilement dans notre flamand « Klakkaerts ».

Wyne hen me noodig ? Eiers, brood, melk, suuker, potsuuker. (nous avons besoin des œufs ,du pain, du lait, sucre et de la cassonade.)



NOTRE RECETTE.

Ingrédients : 2 œufs, 40cl de lait, des tranches épaisses de pain (rassis si possible il se défait moins vite) de la cassonade et du sucre en poudre.

Battez les œufs dans une assiette. Mettez le lait dans une autre assiette (on peut y rajouter un sachet de sucre vanillé).

Passez le pain d'abord dans le lait (bien imbibé) puis dans les œufs. Réservez. Faites fondre le beurre dans la poêle. Déposez y les tranches de pain et faites dorer des deux côtés.

Servir bien chaud. Chacun se sert à sa convenance de cassonade ou de sucre. On peut également mettre des confitures ou des gelées. Une petite gourmande m'a même indiqué qu'elle aimait cela avec une boule de glace.

Cette recette est un très bon dessert, mais peut-être un bon gouter pour nos petits après l'école. Il fut une époque pas si lointaine où cette recette composait notre repas du soir.

Tout ceci prouve que ces traditions sont porteuses de valeurs , à nous de les pérenniser Bedankt.

Comme indiquer dans le dernier zegers infos, je commence à vous donner quelques mots de flamand.

Il est bon de rappeler que c'est une langue pleine d'images, et à la sonorité chantante. Les cours de flamand existent. Vous pouvez toujours me contacter pour connaître les lieux et dates.

Toet een naerste keer . Bedankt. (A la prochaine. Merci.)

Me zoun styf blyde zyn van julder eegen te kommen naer Eckelsbeeke of Crochte.

Nous serions très heureux de vous rencontrer à Esquelbecq ou à Crochte.

spreuken en spreek worden

proverbes et dictons

'T VRIEST DAT 'T KRAKT.

Il gèle à pierre fendre .

ZE LOPT LIK EEN HENNE DIE MOET LEGGEN.

Elle court comme une poule qui doit pondre.

'T GAPT LIK EEN OPEN VAT.

C'est clair comme de l'eau de roche. (ou ça se voit comme le nez au milieu de la figure).

AN ME VALLEN , ME MOEN VALLEN MIT EËR.

Quand on tombe, il faut tomber avec honneur.

WILLEN EN KUNNEN IS TWEE.

Vouloir et pouvoir font deux.

Signification des noms Flamands

BAETS	: grande pelle à sable.
BERQUIN	: petit château fort.
BROEDERS	: frères
CALCOEN	: sabot de cheval, coq d'inde
CASTELEYN	: intendant d'une ferme, ou tenancier d'un café, fermier herbager.
DELAETER	: le chirurgien, le saigneur.
DENYS	: Denis (prénom gréco-latin)
DEROO	: le rouge (rood), le roux.
ISAERT	: du germ. géant , dur à la barbe dure comme glace.
JONCKHEERRE	: jeune seigneur.
PAUWELS	: dérivé du prénom chrétien de Paulus.
VANHAECKE	: crochet.

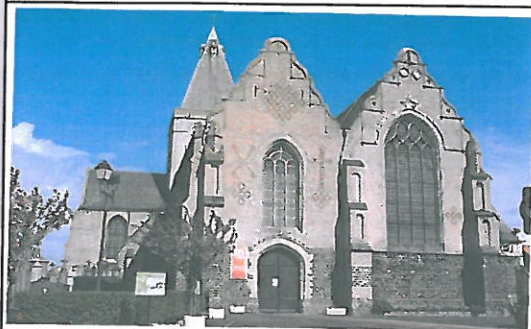
Ik wenschen julder een goe en gelukkig nieuwjaer 2013, en een goe gezondheid.

(Je vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année 2013, et une bonne santé).

Jean-Luc Vanpéperstraete

Bon à savoir ...

BIENVENUE A VOUS QUI SOUHAITEZ
DECOUVRIR L'EGLISE SAINT OMER
DE ZEGERSCAPPEL



Pour la visite s'adresser à la mairie au 03.28.68.93.09

Contacts :

Jacques Devulder 03.28.68.92.85

Jean Louis Verove 06.27.20.83.52

Jean Marie Dewaele 03.28.68.92.61 ou 06.89.49.19.08

René 06.32.38.08.61

Sylvie 03.28.68.98.76 (le jeudi après midi)

Ouverture prévue d'avril à novembre 2013

le 1er samedi du mois de 15 h à 17 h

INFOS PRATIQUES

Paroisse St Winoc et St Folquin de l'Houtland - Messes à Zegerscappel à 9 h 30

Dimanche 20 janvier Dimanche 3 mars

Dimanche 7 avril

Dimanche 19 mai

Dimanche 3 février

Dimanche 24 mars

Dimanche 5 mai



Siège social : 62, rue Léonard de Vinci 59118 Wambrechies

Tél : 03.20.55.86.03.

Permanences le mardi de 14h à 16h et le jeudi de 18h30 à 20h30.

Vous habitez Zegerscappel

Vous avez été victime d'un Accident Vasculaire Cérébral.

Monsieur Deswarte vous propose de le contacter au **03 28 68 91 28**, en vue de créer un groupe de parole à Zegerscappel en toute gratuité et convivialité, afin de parler ensemble de cette maladie et de ses conséquences, et de sortir du risque d'isolement qui s'ensuit.

Notre association comporte déjà plusieurs groupes de parole dans le Nord Pas de Calais, notamment à Wambrechies, Fouquières Lez Lens, Wattrelos, Saint Omer, Raimbeaucourt, Zuydcoote....

La Gendarmerie de BOLLEZEELE, implantée au 1, rue Maurice Cornette est ouverte les jours et horaires suivants :

-- Le MARDI de 08 h 00 à 14 h 00

-- Le MERCREDI de 08 h 00 à 14 h 00

-- Le SAMEDI de 12 h 00 à 19 h 00.

Les autres jours de la semaine, les militaires de la brigade sont commandés en patrouilles externes et peuvent à tout moment être joints soit par le gendarme de permanence de la brigade de proximité chef-lieu de WORMHOUT ou par l'opérateur du Centre Opérationnel de la Gendarmerie à VILLENEUVE D'ASCQ, unités sur lesquelles les appels téléphoniques sont déviés la journée et la nuit.

L'apapad communique !

L'Association pour la Promotion d'Actions pour les Personnes Agées ou Dépendantes œuvre sur les cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Wormhout et la commune d'Uxem depuis de nombreuses années. Son siège est basé à Dunkerque et ses bureaux sont à Bergues.

L'APAPAD gère 4 services :



Le Centre Local d'Information et de coordination (CLIC) des Moulins de Flandre est un service de proximité, public et gratuit, destiné aux personnes de plus de 60 ans, à leurs familles et aux professionnels. Dans le cadre du maintien à domicile, une rencontre est organisée entre un professionnel et la personne pour qui la demande est faite, afin d'évaluer la situation à domicile et mettre en place les aides nécessaires : aides à domicile, plateaux repas, téléalarme, aides à la toilette... Un suivi régulier est mis en place. Le CLIC propose également de nombreuses actions d'information et de prévention, notamment le cycle de conférence « les Mardis du CLIC », une conférence le dernier mardi de chaque mois.

Retrouvez le programme 2013 sur le site Internet de l'APAPAD : www.apapad.fr dès janvier, mais aussi, chez les médecins, dans les pharmacies, mairies, au club d'ânés de votre commune... et tous les partenaires du CLIC des Moulins de Flandre... **En 2013, le CLIC a 10 Ans !! Le programme s'annonce riche !!**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE CLIC DES MOULINS DE FLANDRE : 03.28.62.83.68



Sill'âge est un service itinérant d'accueil de jour qui prend en charge les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, âgées de 60 ans et plus, résidant sur le territoire du CLIC des Moulins de Flandre et ses environs proches.

Une équipe mobile constituée d'un ergothérapeute ou d'une psychomotricienne, prend en charge quatre personnes de 10 heures à 17 heures, au sein d'un EHPAD, dont le lieu est différent chaque jour de la semaine : le lundi à Arnèke, le mardi et jeudi à Bourbourg, le mercredi à Wormhout, le vendredi à Hondschoote. Les activités se font sur des temps partagés avec les résidents des EHPAD. Elles sont exclusivement thérapeutiques, basées sur la psychomotricité et l'ergothérapie. Les personnes peuvent être transportées de leur domicile au lieu d'accueil et inversement, grâce à un véhicule de transport adapté conduit par un personnel formé.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT SILL'ÂGE : 03.28.62.83.68



La Maison d'Aloïs est une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants familiaux des personnes atteintes de maladies Alzheimer et apparentées, résidant sur le territoire du CLIC des Moulins de Flandre et ses environs proches. Caractérisée par un lieu d'accueil convivial pour les aidants et leur proche malade, ouvert chaque après midi du lundi au vendredi, la Maison d'Aloïs propose un panel varié de solutions de répit : accueil de jour, accueil temporaire, accueil de nuit, Interm'aide (répit à domicile s'inspirant du modèle du « baluchon » canadien), Séjours vacances, Garde itinérante jour / nuit

Reçues par un personnel d'accueil très à l'écoute, autour d'un verre de jus de fruits ou d'une tasse de café, les personnes peuvent trouver sur place une information complète et actualisée. La coordinatrice propose un planning d'ateliers mensuel varié, auxquels peuvent participer l'aidant ou le couple aidant-aidé, parmi ceux-ci : groupes d'échanges autour de thèmes déterminés, yoga, ateliers variés : art floral, atelier sensoriel..., Snoëzelen, Goûters rencontres (chaque jeudi), Sorties variées, culturelles et/ou de détente (Musées, restaurant, plage) ... etc.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA MAISON D'ALOÏS : 03.28.62.88.46



Interm'aide est un service de « répit à domicile » pour les aidants de personnes atteintes de maladies Alzheimer et apparentées.

Les interm'aidantes, se relaient au domicile pour une durée maximum de 4 jours et 3 nuits, en l'absence de l'aidant qui profite de ce temps pour se ressourcer, se reposer, prendre du recul.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT INTERM'AIDE : 03.28.62.88.46

Les plaquettes des services de l'APAPAD sont disponibles dans les mairies. Les services de l'APAPAD sont financés entre autres par le Conseil Général du Nord, les Caisses de retraite, l'Agence Régionale de Santé, les communes et communautés de Communes.

**10ème édition des Talents du canton de Wormhout
samedi 4 et dimanche 5 mai 2013
... aux sources de l'Yser, au sources de la passion...**

Vous habitez le canton, vous avez un talent, une passion et vous souhaitez les partager...
alors n'hésitez pas à vous faire connaître.

Chez vous ou avec d'autres, dans une salle municipale, dévoilez vos talents ! (potier, sourcier, jardinier, photographe, peintre, tailleur de pierre, musicien, conteur, artisan ébéniste, apiculteur....)

Sur une journée ou sur le week-end, dévoilez votre métier, vos œuvres, votre savoir-faire en toute simplicité et convivialité.

C'est l'occasion d'échanger, de partager, de découvrir, de se rencontrer.



Pour tous renseignements complémentaires et pré-inscription :

Groupe cantonal tourisme : 03.28.65.64.65 – patvalois@hotmail.fr

Office de tourisme de Wormhout : 03.28.62.81.23

Office de tourisme du coin de l'Yser à Volckerinckhove : 03.28.62.07.73

Office de Tourisme de la vallée de l'Yser à Esquelbecq : 03.28.62.88.57

Merci de vous faire connaître avant le 31 janvier 2013

Consultation du public sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques

L'agence de l'eau organise du 1er Novembre 2012 au 30 Avril 2013, une consultation du public sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques.

Un questionnaire est disponible sur le site www.artois-picardie.eaufrance.fr où vous pouvez faire part de vos observations par courrier postal adressé au Comité de bassin Artois-Picardie, secrétariat DCE-SDAGE, Agence de l'Eau Artois-Picardie, 200, rue Marceline BP 80818 59508 DOUAI CEDEX.



RAPPEL

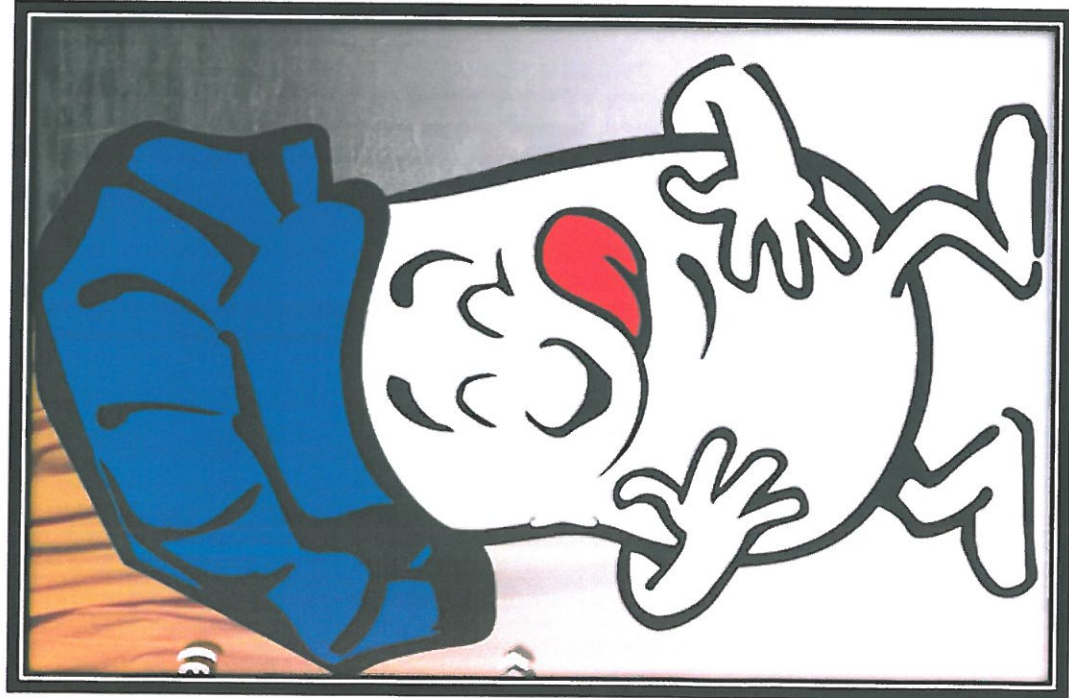
Tout fossé grand ou petit longeant une voirie doit servir à assécher la voirie et évacuer les eaux pluviales des routes et des champs. Or, il est constaté que malheureusement de plus en plus de fossés grands ou petits ne sont plus respectés voire même complètement bouchés tout comme les talus et accotements lors des travaux des champs.

Lorsqu'il n'y a pas de fossé en bordure de voirie, il est demandé de laisser une bande enherbée de 0.80 m et de prévoir un sillon le long de la bande enherbée pour une meilleure évacuation des eaux pluviales de la voirie.

De plus en plus de ponts de champs ne sont plus entretenus alors qu'il appartient au propriétaire ou au locataire du champ de faire cet entretien.

Tout propriétaire de haies et arbres longeant la voirie, doit procéder à la taille ou élagage régulièrement de façon à ne pas gêner la visibilité.

6 octobre 2013



janvier

4 - Vœux du maire
 10 - Galette des Rois des Aînés
 25 - Assemblée générale Comité des fêtes
 26 - Soirée Carnaval ZOE
 31 - Assemblée générale du club des Aînés

avril

5 - Parcours du cœur scolaire
 7 - Parcours du cœur
 21 - Théâtre Toc-Toc de Laurent Baffie
 27 - Banquet des aînés
 Du 17 au 24 - Centre de loisirs

juillet

Du 15 au 31 - Centre de loisirs

octobre

6 - 3ème Fête du Haricot
 13 - Brocante en salle organisée par ZOE
 26 - Concours de cartes et soirée organisés par les sapeurs pompiers

février

3 - Pièce de théâtre « Maman pète les plombs » organisée par l'Association Franco-Ukrainienne
 20 - Assemblée générale Omnisports
 Du 20 au 27 - Centre de loisirs

mai

4 et 5 - Talents du canton

août

Du 1 au 16 - Centre de loisirs
 13 - Don du sang
 16 - Fête du centre
 31 - Soirée de ducasse

novembre

8 - St Martin
 11 - Défilé pour l'armistice
 17 - Médailles

mars

3 - Loto organisé par ZOE
 9 - Concours de cartes
 10 - Don du sang
 24 - Fête de la gym
 26 - Thé dansant organisé par le club des Aînés
 30 et 31 - Tournoi de Football International

juin

16 - Brocante et tournoi sixte
 19 - Encombrants
 22 - Fête de l'école
 30 - Journée randonnée

septembre

1er - Ducasse
 2 - Repas animé par Olivier
 4 - Banquet des aînés
 14 - 15 Journées du Patrimoine

décembre

8 - Marché de Noël
 19 - Goûter de Noël des Aînés